

L'accent italien et la cliticisation de la terminaison verbale *no*

Carmela Spagnoletti and Marc Dominicy

Volume 21, Number 2, 1992

Morphologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602735ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602735ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Spagnoletti, C. & Dominicy, M. (1992). L'accent italien et la cliticisation de la terminaison verbale *no*. *Revue québécoise de linguistique*, 21(2), 9–30.
<https://doi.org/10.7202/602735ar>

Article abstract

The aim of this paper is to support the hypothesis that the Italian verbal ending of person 6 /no/ has been morphologically reanalyzed by the speakers as a clitic marking the plural. We will demonstrate that this hypothesis is empirically motivated by internal evidence from the system of contemporary standard Italian, as well as by the results of historical and dialectological investigations. This analysis legitimates the phonological constraint, still subject to debate, according to which the position of stress is limited to one of the last three syllables of the word.

L'ACCENT ITALIEN ET LA CLITICISATION DE LA TERMINAISON VERBALE *NO*

Carmela Spagnoletti

Marc Dominicy

1. Introduction

Dans cet article, nous nous proposons d'argumenter en faveur de l'hypothèse selon laquelle la place de l'accent en italien est limitée à l'une des trois dernières syllabes du mot. Nous allons montrer que les formes qui semblent échapper à cette contrainte — que nous appellerons dorénavant contrainte des trois syllabes — deviennent parfaitement normales si une analyse morphologique adéquate en est fournie.

2. L'italien en tant que langue à accent libre

On distingue traditionnellement deux types d'accent: l'accent fixe, dont la place est entièrement prévisible à partir de l'information phonologique, et l'accent libre, pour lequel cette prédiction ne peut être faite. Ceci ne signifie pas que, dans une langue à accent libre, il y ait nécessairement autant de patrons accentuels différents que de nombres de syllabes possibles pour un mot. L'accent libre s'oppose à l'accent fixe en ce sens que celui-ci est entièrement prévisible à partir de l'information phonologique: il n'est donc pas exclu que l'information phonologique joue un rôle partiel¹ dans la détermination de la place d'un accent libre. Ainsi une contrainte limitant la position de l'accent à l'une des trois dernières syllabes du mot

1. Garde (1968, p. 137) propose de parler, dans un tel cas, d'accent «à liberté limitée». Remarquons cependant qu'il ne classe pas l'italien dans cette catégorie.

n'est pas exclu non plus qu'un type d'information autre que phonologique entre alors en jeu. Garde (1968) a montré de façon convaincante que, dans toutes les langues à accent libre (et à accent «à liberté limitée»), il existe un rapport étroit entre la place de l'accent dans le mot et la structure morphématique du mot — rapport qui n'existe pas dans les langues à accent fixe. En d'autres termes, les morphèmes des langues à accent libre ont des propriétés accentuelles. Pour ce qui concerne l'italien, cette propriété est effectivement reconnue, de manière plus ou moins explicite, par divers auteurs (voir, par exemple, Lepschy et Lepschy (1981, p. 85) ou *Il Nuovo Zingarelli*, qui donne comme entrées les suffixes dérivationnels en y indiquant, le cas échéant, la syllabe accentuée).

3. La contrainte des trois syllabes

De nombreux auteurs soutiennent, au moins implicitement, que la contrainte des trois syllabes n'existe pas en italien. En effet, on trouve souvent des descriptions du système accentuel italien qui dénombrent jusqu'à six patrons différents. Ainsi, la description d'Agard et Di Pietro (1965, p. 45) mentionne à côté des patrons oxyton, paroxyton et proparoxyton, des cas où la syllabe accentuée serait suivie de trois ou quatre syllabes inaccentuées; par exemple, *indicano*, *s'accomodino* (trois syllabes); *indicagliene* (quatre syllabes). Citons également Lepschy et Lepschy (1981, p. 86):

«Les mots, selon la position de l'accent, peuvent être “tronchi” (ou oxytons), avec l'accent sur la dernière syllabe, comme dans *telefonò*; “piani” (ou paroxytons), avec l'accent sur la syllabe pénultième, comme dans *telefonare*; “sdrucchioli” (ou proparoxytons), avec l'accent sur la syllabe antépénultième, comme dans *telefonarmelo*; “bisdrucchioli” avec l'accent sur la syllabe qui précède l'antépénultième, comme dans *telefonami*; “trisdrucchioli”, avec l'accent sur la cinquième syllabe à partir de la fin, comme dans *telefonamelo*; “quadrisdrucchioli”, avec l'accent sur la sixième syllabe à partir de la fin, comme dans *telefonamicelo*. Le nombre des syllabes qui suivent la syllabe accentuée ne semble pas être limité par des contraintes de nature phonologique.» [Notre traduction]

À cet égard, Muljačić (1969, p. 491) livre une intéressante estimation des fréquences relatives des différents patrons distingués par Lepschy et Lepschy:

«D'après un travail effectué par une de nos étudiantes qui a analysé un petit échantillon de dix mille formes dans le

recueil de D. Rea, *Gesù, fate luce!*, il résulte que les formes "piane" sont les plus nombreuses (environ 60%). Suivent à grande distance les formes "sdrucchiole" (4%), "tronche" (3%) et "bisdrucchiole" (1%). Une seule forme "trisdrucchiola" et une "quadrisdrucchiola" ont été trouvées dans un tel texte. Le reste (environ 32%) est constitué de formes clitiques.» [Notre traduction]²

Certains auteurs rangent à part les formes verbales contenant des pronoms enclitiques. C'est le cas notamment de Dardano et Trifone (1985, p. 395):

«En italien, les mots sont en grande majorité "piani" ou paroxytons, c'est-à-dire accentués sur la syllabe pénultième: *sete, canta, passare* [...]. L'accent peut en outre tomber sur la dernière syllabe (mots "tronchi" ou oxytons: *virtù, caffè, sarò*), sur l'antépénultième (mots "sdrucchioli" ou proparoxytons: *mobile, celebre, risero*), rarement sur la quatrième syllabe à partir de la fin (mots "bisdrucchioli": *scivolano*). Dans quelques formes verbales composées avec les pronoms enclitiques, l'accent peut tomber sur la cinquième syllabe à partir de la fin (mots "trisdrucchioli": *recitamelò*).» [Notre traduction]

En réalité, toutes les formes où la syllabe accentuée est suivie de quatre ou de cinq syllabes inaccentuées sont des formes verbales accompagnées de pronoms enclitiques. Cette observation prend tout son sens si l'on se souvient que les clitiques italiens se comportent, à plusieurs égards, comme des mots indépendants. Ainsi, Nespor et Vogel (1986, pp. 147-148) observent que:

- i) la règle de voisement de /s/ intervocalique qui a comme domaine le mot phonologique³ ne s'applique pas entre un mot et un clitique ni entre deux clitiques:

exemples: *essendosi salutati* [es:andosì] et pas *[es:endozi];
ci si va insieme [tʰisiva] et pas *[tʰiziva];
andandocisi insieme [andandotʰisi] et pas *[andandotʰizi].

2. Par «clitiques», Muljačić semble entendre les monosyllabes inaccentués (pronoms, prépositions, conjonctions, articles, etc.).

3. Les auteurs énoncent cette règle comme suit (p. 129):

+cons -vce +cor +ant	→ [+ vce] / [... [-cons] ____ [-cons] ...]ω
--	---

- ii) la règle de redoublement syntaxique⁴ dont le domaine d'application dépasse le mot phonologique s'applique aussi entre un mot et un clitique:

exemple: *dammi* [dammi] (< *da mi*).

Ces deux arguments suffisent à établir que les clitiques possèdent le statut de mots phonologiques. Nespor et Vogel utilisent en outre comme troisième argument les patrons accentuels possibles des formes verbales avec enclitiques. La reconnaissance de ce statut de mots phonologiques indépendants pour les clitiques expliquerait les violations apparentes de la «contrainte de bonne formation» [*well-formedness condition on stress*], que nous avons appelée ici contrainte des trois syllabes.

En ce qui nous concerne, nous ne pensons pas pouvoir nous servir d'un tel argument tant que la réalité même de la contrainte des trois syllabes n'a pas été clairement et irréfutablement établie. Il existe en effet un certain nombre de formes verbales fléchies de la personne 6 du présent de l'indicatif et du subjonctif qui exhibent un patron où la syllabe accentuée est suivie de trois syllabes inaccentuées. C'est le cas par exemple des formes *indicano*, *s'accomodino*, *scivolano*, citées ci-dessus. Curieusement, ces formes ne semblent pas gêner Nespor et Vogel (1986, p. 163) qui écrivent à leur propos :

«Il existe un groupe restreint de verbes dont les formes de personne 1 du présent de l'indicatif sont accentuées sur la syllabe antépénultième. Les formes de personne 6 du présent de l'indicatif et du subjonctif de ces verbes constituent des exceptions à la généralisation selon laquelle l'accent primaire doit tomber sur l'une des trois dernières syllabes d'un mot, puisqu'elles sont accentuées sur la syllabe qui précède l'antépénultième (voir *telefonano* '(ils) téléphonent'; *telefonino* '(qu'ils) téléphonent'). L'existence de ces formes n'invalide pas la condition de bonne formation sur l'accent car elles représentent un ensemble de cas restreint et prédictible.»

[Notre traduction]

Pour notre part, nous nous demandons à quoi peut bien servir une condition de bonne formation si un nombre relativement élevé de formes y échappent. Car s'il

4. Les auteurs énoncent cette règle comme suit (p. 170):

$$C \rightarrow [+long] / [\dots [\dots V] \omega [\begin{array}{c} +son \\ -nas \end{array}] \dots] \omega \dots] \Phi$$

[+DTE]

est vrai que les formes verbales de ce type sont minoritaires en nombre absolu (cela concerne exactement 620 cas sur 8 000 à savoir 7,7% des verbes toutes conjugaisons confondues, et environ 10% des verbes de la première conjugaison⁵), il reste que beaucoup d'entre elles sont d'un usage assez fréquent. Qu'on songe, par exemple, aux nombreuses situations où s'utiliseront des formes du présent de l'indicatif des verbes *telefonare* et *abitare*, qui font partie de cette classe d'"exceptions". De plus, il ne nous apparaît pas clairement sur quelles bases les auteurs se fondent pour dire que ces formes constituent «un ensemble de cas (restreint et) prédictible». S'il faut partir du patron accentuel de la personne 1, comme semble le suggérer le début du passage cité, encore doit-on expliquer en quoi ce patron est lui-même prédictible. Il est vrai que les formes des personnes 1, 2, et 3 de ces verbes présentent un patron proparoxyton, alors que les formes polysyllabiques de tous les autres verbes sont paroxytones. Mais a-t-on le droit de négliger des formes exceptionnelles sous prétexte qu'elles sont prédictibles à partir d'autres formes elles-mêmes exceptionnelles, et cela sans que le caractère imprédictible des unes et des autres soit véritablement pris en compte? En tout état de cause, le fait que des "exceptions" constituent un ensemble de faits "prédictible" ne suffit pas à immuniser la contrainte qu'elles paraissent bien falsifier. C'est d'ailleurs en se fondant sur les données que nous venons de discuter que Garde (1968, pp. 125-126) entreprend de contester l'existence même de la contrainte des trois syllabes en italien:

«Il faut noter, en particulier, que l'accent est complètement libre, et qu'il n'existe pas de loi de limitation aux trois dernières syllabes du mot, comme on le dit quelquefois à tort. Sans doute, les mots accentués avant l'antépénultième sont relativement rares, parce que toutes les racines sont accentuables, et qu'on rencontre rarement trois syllabes consécutives composées d'affixes [in]accentuables. Mais quand le fait se produit tout de même la règle que nous avons formulée s'applique rigoureusement, et aucune limitation n'y fait obstacle: c'est ce qui se passe dans une forme comme *di-m'ent-ic-ano* 'ils oublient'. C'est la morphologie qui a toujours le dernier mot dans la fixation de l'accent: il s'agit bien d'une langue à liberté illimitée.»

En résumé, s'il semble légitime de considérer que les clitiques italiens possèdent le statut de mots phonologiques, et sortent dès lors du domaine d'application

5. Ces estimations sont le résultat d'un relevé systématique que nous avons effectué sur les quelque 8 000 verbes que compte le lexique italien.

de la contrainte des trois syllabes, il reste à élucider le cas particulier des formes *bisdrucchiole* de la personne 6. Nous allons soutenir ici que ces formes ne falsifient pas la contrainte des trois syllabes, dans la mesure où leur dernière syllabe (*no*) doit se voir attribuer le statut morphologique de clitique. Toute l'argumentation qui suit visera à démontrer le bien-fondé de cette hypothèse *a priori* très surprenante.

4. La réinterprétation morphologique

Toute langue est un objet historique et comme tel subit sans cesse des modifications de toutes natures. L'application régulière des lois de changement phonétique provoque dans certains cas des perturbations au sein des paradigmes morphologiques. Or, Bybee (1985) a montré qu'en morphologie, la forme ne peut être considérée indépendamment de la signification. Pour cet auteur,

«[...] on ne peut admettre que la morphologie soit seulement de la syntaxe fossilisée et s'arrêter là. Il existe pas mal de faits qui prouvent que les sujets parlants réanalysent activement et quelquefois réorganisent leurs systèmes morphologiques, surtout durant l'acquisition du langage.»⁶

Les sujets parlants, confrontés à des formes héritées où la reconnaissance des divers morphèmes est rendue difficile, peuvent être amenés à effectuer une réanalyse de ces formes qui aboutira à la réorganisation partielle ou totale des paradigmes problématiques. À ce sujet, Bybee et Brewer (1980) présentent plusieurs cas de réorganisation de paradigmes verbaux du prétérit dans divers dialectes provençaux et espagnols. Les auteurs montrent comment les sujets, face à des formes où les marqueurs de temps/aspect et de personne/nombre ne sont plus isolables de manière transparente, réanalysent des séquences morphologiques du type radical + temps/aspect + personne/nombre en séquences du type radical + temps/aspect + morphème zéro. Ces formes fournissent alors des bases auxquelles sont ajoutés les morphèmes de personne/nombre afin de reconstruire un paradigme complet. Les formes constituant la base de ce genre de restructuration sont le plus souvent celles de la personne 3 ou de la personne 1. Notons enfin que la réorganisation morphologique n'est pas une particularité des langues romanes: Bybee (1985, pp. 40-41) cite un exemple en Pengo, une langue dravidienne. L'existence de phénomènes tels que la réanalyse et la réorganisation morphologiques est donc bien établie.

6. Bybee (1985, p. 39), notre traduction.

Dans les cas que nous venons d'évoquer, la réinterprétation des formes conduit toujours à l'effacement ou à l'émergence de morphèmes flexionnels. Mais pour ce qui nous concerne ici, nous soutiendrons que c'est le statut morphologique de la terminaison *no* qui a changé: la flexion de la personne 6 a été réanalysée comme un clitique pluriel.

5. Sur l'origine de la réinterprétation de *no* comme clitique

La terminaison *no* provient historiquement de la terminaison *+nt* qui était le morphème régulier de personne 6 en latin. La chute du /t/ final latin est due à un changement phonétique régulier, et le /o/ final n'est autre qu'une voyelle dite d'appui, ajoutée afin que les formes verbales concernées soient conformes aux contraintes phonotactiques de l'italien; en effet, à part quelques mots grammaticaux monosyllabiques, aucun mot lexical italien ne se termine par une consonne. Il en résulte que les formes verbales italiennes contiennent parfois une syllabe de plus que les formes latines dont elles dérivent. D'autre part, lorsque l'accent tombe sur une syllabe appartenant au radical, il reste généralement sur la même syllabe qu'en latin. Les formes latines proparoxytones donnent donc des formes *bisdrucchiole* en italien (sauf, bien entendu, lorsque la syllabe pénultième est tombée entre temps); ainsi *habitant* (proparoxyton) donne *'abitano*. Ces formes *bisdrucchiole* sont, nous l'avons vu, les seuls mots phonologiques à présenter un patron accentuel qui ne respecte apparemment pas la contrainte des trois syllabes. Dans tout le reste du lexique, on observe que lorsque les propriétés accentuelles des morphèmes constitutifs d'une forme sont en conflit entre elles ou avec la contrainte des trois syllabes, l'accentuation qui est attestée dans la langue est le résultat d'un compromis entre les différentes contraintes de la morphologie (propriétés accentuelles des morphèmes) et de la phonologie (contrainte des trois syllabes)⁷. Nous ne voyons aucune raison pour qu'il n'en aille pas de même avec les formes verbales que nous examinons ici.

Attardons-nous donc sur ces formes *a priori* anormales. Nous avons déjà mentionné le fait qu'elles constituent un groupe très restreint en nombre et limité à la première conjugaison, mais que certaines d'entre elles sont d'un usage très fréquent.

7. Pour plus de détails sur ce point voir Spagnoletti, C., «La représentation de l'accent italien en phonologie tridimensionnelle», en préparation. Voir aussi Garde (1968, p. 115):

«Dans une langue à accent libre, tous les morphèmes ont des propriétés accentuelles, mais le mot n'a qu'un accent. Il y a donc, dans chaque mot, conflit entre les propriétés accentuelles des différents morphèmes qui s'y rencontrent; ce sont les règles de solution de ces conflits que donne l'accentologie, et ces règles sont très différentes d'une langue à accent libre à l'autre.»

Du point de vue étymologique — nous reprenons ici la description donnée par Rohlfs (1968, pp. 264-266) — ces formes proviennent de formes latines accentuées sur le radical qui étaient proparoxytones aux personnes 1, 2, 3 et 6 et qui, contrairement à la règle générale, n'ont pas subi la syncope de la syllabe pénultième lors du passage à l'italien. Normalement, la syncope produit un patron paroxyton puisque l'accent a tendance à se maintenir sur la même syllabe qu'en latin. Dans les formes où la syncope ne s'est pas produite, l'accent est également resté, dans la plupart des cas, sur la syllabe où il se trouvait en latin, surtout pour les verbes qui ne sont pas de tradition populaire. Dans les parlers populaires, on observe un déplacement de l'accent sur la syllabe pénultième, témoignage d'une tendance vers la régularisation des patrons accentuels. Ainsi Rohlfs rapporte qu'en Toscane, on peut entendre *'imito* et *i'mito*, *'irrito* et *ir'rito*, *'separo* et *se'paro*, *'macino* et *ma'cino*, *m'im'magino* et *m'imma'gino*, *'disputo* et *dis'puto*, *e'laboro* et *ela'boro*, *'intimo* et *in'timo*, *'implico* et *im'plico*, *v'iolo* et *vi'olo*. Dans certains cas, la variante paroxytone est largement répandue (*se'paro*, *in'timo*). À la personne 6, le patron *bisdrucchiolo* obtenu par l'ajout de la voyelle d'appui /o/ se révèle fragile. Ainsi le calabrais et le napolitain déplacent l'accent sur l'avant-dernière syllabe (voir plus loin). En d'autres endroits (Vénétie, Istrie, Abruzzes, Lucanie), ces anomalies accentuelles ont été contournées grâce au recours à des élargissements comme, par exemple, le suffixe *-eare* (Vénétie) ou *-ijare* (Lucanie). Ces aménagements divers démontrent que le patron *bisdrucchiolo* n'est pas senti par les sujets parlants comme étant un patron accentuel normal de l'italien. Pourtant, les formes du singulier accompagnées d'un enclitique peuvent présenter un contour accentuel de ce type. Il est dès lors possible que dans une communauté linguistique où la variante *bisdrucchiola* existe, seule ou en coexistence avec une variante "aménagée", les locuteurs aient reconnu, dans ce patron accentuel, le contour habituel d'une forme verbale pourvue d'un enclitique. Ces locuteurs auraient alors commencé à former des représentations du type *'caric+a#no*, forgées sur le type *'caric+a#lo*, et qui auraient peu à peu remplacé les représentations "traditionnelles" du type *'caric+a+no*. Ce nouveau type de représentation se serait par la suite répandu dans le reste de la conjugaison, ce qui aurait stabilisé le patron accentuel particulier de l'italien pour les formes de personne 6 au présent de l'indicatif et du subjonctif et à l'imparfait de l'indicatif. L'on sait, en effet, que dans ces trois paradigmes, les formes de la personne 6 sont les seules à ne pas être accentuées sur la syllabe pénultième. Si cette situation est prévisible diachroniquement (puisque *cantant* et *cantiābant* donnent *'cantano* et *can'tavano* par la chute de /t/ et l'ajout subséquent de /o/), elle ne

redevient synchroniquement régulière que par l'action de la réanalyse. Les représentations '*cant+a#no* et *can't+a+va#no* permettent, comme dans tous les autres cas d'enclise, de faire démarrer le comptage des syllabes à la frontière de mot qui sépare la forme verbale de son clitique.

Cependant, la double régularisation synchronique ainsi obtenue ne constitue pas, prise en elle-même, un argument décisif en faveur de notre hypothèse, qui pourrait se réduire à une manipulation *ad hoc* des représentations sous-jacentes⁸. Il nous faut donc établir qu'elle est indépendamment motivée par d'autres données, celles-ci pouvant être internes au système actuel de l'italien standard, ou provenir d'enquêtes historiques et dialectologiques.

6. Justification de l'hypothèse

6.1 L'accentuation de la personne 6

En italien standard, toutes les formes de la personne 6 au présent de l'indicatif et du subjonctif, et à l'imparfait de l'indicatif sont, à une exception près, des formes parasitiques des formes de la personne 3 ou de la personne 1. L'on peut, par exemple, construire '*canta#no* sur base de '*canta* (personne 3), '*abita#no* sur '*abita* (personne 3), '*credo#no* sur '*credo* (personne 1), '*fi'nisco#no* sur '*fi'nisco* (personne 1), '*dormo#no* sur '*dormo* (personne 1), '*can'tava#no* sur '*can'tava* (personne 3), '*era#no* sur '*era* (personne 3), etc. Il est donc possible que les locuteurs aient interprété les formes de la personne 6 comme étant des formes de la personne 3 ou 1 plus le clitique *no*⁹. La seule exception apparente à cette analyse est la forme du verbe 'être' *sono*, homophone de la forme de personne 1, et sur laquelle nous reviendrons sous peu. Par ailleurs, il existe des formes verbales de personne 6 dans lesquelles la terminaison *no* apparaît avec une consonne initiale géminée qui est totalement inexplicable par les lois de la phonétique historique. Il s'agit des formes suivantes, pour lesquelles nous proposons, comme ailleurs, l'analyse morphologique {forme de personne 3#no}:

8. C'est le reproche que nous adressons à De Boer (1981), dont nous discuterons la description dans une publication ultérieure.

9. Ces données viennent corroborer l'hypothèse de Bybee et Brewer (1980) et Bybee (1985) selon laquelle ce sont les formes des personnes 3 ou 1 qui sont utilisées comme bases lors de la réorganisation des paradigmes verbaux.

- i) un nombre limité de formes du présent de l'indicatif: *'stanno* {'sta#no}, *'danno* {'da#no}, *'fanno* {'fa#no}, *'hanno* {'ha#no}, *'sanno* {'sa#no}, *'vanno* {'va#no};
- ii) les formes du futur simple de tous les verbes, par exemple: *cante'ranno* {cante'ra#no}, *ve'dranno* {ve'dra#no}, *fini'ranno* {fini'ra#no}, *crede'ranno* {crede'ra#no}, *dormi'ranno* {dormi'ra#no}, etc., qui se rattachent diachroniquement à la forme *hanno* citée sous (i).

Il est remarquable que la gémination du /n/ de *no* apparaisse exactement dans les mêmes conditions que le redoublement syntaxique opérant sur les clitiques (voir plus haut). Considérons, par exemple, les formes *'dammi* ('donne-moi') analysable en *'da#mi* et *'datemi* ('donnez-moi') analysable en *'date#mi*; de même que *'stalle vicino* ('reste auprès d'elle', litt. 'reste-lui près') analysable en *'sta#le* et *'statele vicino* ('restez auprès d'elle') analysable en *'state#le*. Dans le premier membre de chaque paire d'exemples, le clitique se trouve directement derrière la syllabe accentuée; sa consonne initiale est gémignée. Par contre, dans le second membre de chaque paire, le clitique est séparé de la syllabe accentuée par une syllabe inaccentuée; sa consonne initiale reste simple. Il en va de même ici: comparer *'stanno* ('sta#no) avec *'cantano* ('canta#no) ou *cante'ranno* (cante'ra#no) avec *can'tavano* (can'tava#no).

Venons-en maintenant à la forme *sono* qui, en italien standard, constitue *a priori* une exception à la réanalyse. Si l'on observe ce qui se passe dans les dialectes¹⁰, on relève en divers endroits des formes analysables soit en {forme de personne 1#no}, soit en {forme de personne 3#no}. C'est le cas pour la variante *'sonno*, construite sur *'so* (personne 1)#no, que l'on trouve en Ombrie, en Basilicate et dans les Pouilles (voir AIS, vol. VIII, cartes 1689 et 1690, points 574 et 566, 726, 727), ainsi que pour la variante *'enno*, construite sur *'è* (personne 3)#no, que l'on trouve en Toscane, dans les Marches et en Ombrie (*ibidem*, points 513 et 541, 547, 546-555-556-566). Précisons que, dans ces dialectes, les clitiques subissent le phénomène de redoublement syntaxique (voir AIS, vol. VII, carte 1344: «dammene»). À la lumière de ces données dialectologiques, il nous semble probable que la variante standard *'sono* (personne 6) ne constitue pas une véritable exception. En effet la forme de personne 1 comprend déjà la séquence /no/. D'autre part, la variante **sonono* construite sur la personne 1 n'existe dans aucun dialecte

10. Nous avons consulté l'atlas linguistique en 8 volumes de Jaberg et Jud, *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*. Zofingen, 1928-1940. Nous utiliserons pour renvoyer à cet ouvrage l'abréviation traditionnelle AIS.

(voir AIS, vol. VIII, cartes 1689 et 1690). Par contre, nous avons vu qu'il existe dans certaines régions des variantes du *sono* de personne 6 analysables comme des séquences {forme de personne 1#no} ou bien {forme de personne 3#no.} Il est possible que nous ayons affaire ici à un cas d'haplogogie¹¹, ou plus précisément, selon Grammont (1933, pp. 336-337), d'hapaxépie: cette forme est morphologiquement analysable en {'sono (personne 1)#no}, mais la deuxième occurrence de /no/ n'est pas réalisée.

6.2 Un patron exceptionnel

Les dialectes apportent encore d'autres indications qui confirment notre hypothèse. Pour la personne 6 du passé simple, certains parlers possèdent une forme du type *can'tonno* qui satisfait à notre analyse {*can'to* (personne 3)#no}, et présente la gémation attendue. Pour les verbes *trovare* et *pentire*, l'AIS (vol. VIII, carte 1697) relève les formes *tro'vonno* (*tro'vo#no*) et *pen'tinno* (*pen'ti#no*) dans tous les endroits de Toscane visités par les enquêteurs, ainsi que, de façon isolée, en Ombrie (points 556 et 574) et dans les Abruzzes (point 637). Rohlfs (1968, p. 310 et p. 313) signale que la Toscane et l'Ombrie connaissent, à côté de *can'tonno* et de la forme standard *can'tarono*, des formes *can'torono* et *can'torno* successivement obtenues par assimilation anticipatrice et par syncope. Il propose, en conséquence, de dériver *can'tonno* de *can'torno* au moyen d'une assimilation anticipatrice de /t/ à /n/. Or, /t/ ne subit normalement pas d'assimilation anticipatrice à un /n/ consécutif, comme en témoignent une multitude de mots latins qui ont conservé la séquence /rn/ dans les dialectes en question (par exemple *cornu* > *corno*; *furnārium* > *fornaio*). Il est donc beaucoup plus probable que *can'tonno* soit une création analogique élaborée à partir de la personne 3 *can'tò*, sur le modèle de '*cantano*, '*cantino* et *can'tavano*.

6.3 Gémation non étymologique

Dans une zone en forme de croissant qui s'étend de la Campanie à la Calabre en passant par une portion de la Basilicate (voir figures 1 et 2), on observe, pour les

11. Ce phénomène de superposition syllabique, décrit par exemple par Grammont (1933, pp. 331-337), d'abord délaissé par la plupart des phonologues contemporains, connaît aujourd'hui un regain d'intérêt dans le cadre plus récent de la phonologie autosegmentale et de la morphologie prosodique. À ce sujet voir notamment Stemberger (1981) et Plénat (1991).

formes verbales avec un pronom enclitique, que les dialectes possèdent des variantes paroxytones là où l'italien standard présente un patron proparoxyton. L'accent se situe alors immédiatement devant le clitique, ce qui provoque, comme prévu, le phénomène de redoublement syntaxique. Nous trouvons, par exemple, les formes [rivi'kallu] (AIS, vol. IV, carte 657) pour le standard *'sveglialo* {'svegli#lo} ou *ri'sveglialo* {ri'svegli#lo}, [ven'nilli] (AIS, vol. IV, carte 832) pour le standard *'vendili* ('vendi#li). Toujours dans ces mêmes dialectes, lorsque deux clitiques suivent le verbe, l'accent se trouve invariablement sur l'avant-dernière syllabe, comme dans le cas précédent, ce qui provoque le redoublement sur le second clitique. Ce phénomène est également attesté en Sicile (voir figures 2, 3, 4), où on peut entendre [vinni'tilli] (AIS, vol. IV, carte 832) pour *'venditeli* ('vendi#te#li); [dam'menna] (AIS, vol. VII, carte 1344) pour *'dammene* {'da#me#ne}; [ra:tə't'jenna] (AIS, vol. VII, carte 1345) pour *'datecene* {'date#ce#ne}. Par ailleurs, les formes verbales qui présentent un patron proparoxyton aux personnes 1, 2 et 3 du présent de l'indicatif et du subjonctif sont attestées dans ces régions, comme l'indique entre autres la carte 1443 de l'AIS, vol. VII (voir figure 5) pour la forme *'semina*. Avec ce type de verbes, le patron accentuel des formes de la personne 6 (par exemple *'seminano*) est identique à celui des formes verbales suivies de deux clitiques (par exemple *'venditelo*). Or, Rohlfs (1968, p. 265) nous rapporte qu'en calabrais et en napolitain, on observe, pour ces formes de la personne 6, un «déplacement de l'accent» sur la désinence — plus précisément sur l'avant-dernière syllabe. Ce déplacement d'accent s'accompagne de la gémination du /n/ initial de *no* (nous rapportons ci-dessous les données de Rohlfs en conservant sa notation):

<i>Calabrais</i>	<i>Italien standard</i>
carriçànnu	'caricano
disputànnu	'disputano
criticànnu	'criticano
rusicànnu	'rusicano
muzzicànnu	'morsicano
carcerànnu	'carcerano

<i>Napolitain</i>	<i>Italien standard</i>
navəgànnə	'navigano
scutulànnə	'scotolano
carcerànnə	'carcerano
prerəcànnə	'predicano
s'əmbraçətànnə	s'in'fradiciano

Ce phénomène est évidemment semblable à ce qui se passe dans les mêmes zones pour les formes verbales avec deux clitiques (comparer les figures 3, 4 et 6 ainsi que les figures 1, 2 et 6); ce qui nous confirme dans l'idée que *no* possède bien le statut de clitique.



Figure 1
AIS, vol. IV, carte 657: '*svegliato*
x formes du type [rivi'kallu]

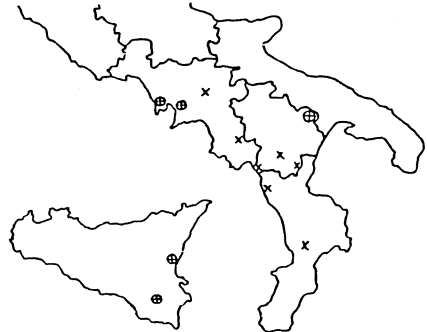


Figure 2
AIS, vol. IV, carte 832: '*vendili*
x formes du type [ven'nilli]
⊕ formes du type [vinni'tilli] ('*venditeli*')



Figure 3
AIS, vol. VII, carte 1344: '*dammene*
x formes du type [dam'mennə]
⊕ formes du type [ðuna'minnə]



Figure 4
AIS, vol. VII, carte 1345: '*datecene*
x formes du type [ra:tə't]ennə]



Figure 5

AIS, vol. VII, carte 1443: 'semina
x formes proparoxytones



Figure 6

/// zones où l'on rencontre des formes
du type *carric'annu* correspondant
aux variantes standard du type *'caricano*.
Voir Rohlf s (1968, p. 265)

6.4 Variantes pronominales archaïques

Le redoublement syntaxique n'est pas l'unique indice qui milite en faveur de la réanalyse que nous proposons. Les grammaires historiques de l'italien signalent en effet que certaines variantes des pronoms personnels sujets de personne 6 se laissent analyser en un pronom de personne 3 suivi de la "désinence" verbale *-no*. Il s'agit des formes *ellino*, *eglino*, et plus rarement *egliono*, ainsi que de la forme féminine correspondante *elleno*. Le *Grande Dizionario della Lingua Italiana* (Battaglia, vol. V) cite quantité d'exemples répartis sur une période qui s'étend du XIII^e siècle (Brunetto Latini) jusqu'au début du XX^e siècle (Aldo Palazzeschi). D'après Battaglia ces formes, bien qu'archaïques, sont encore vivantes dans la langue littéraire ainsi que dans le parler populaire toscan. Toutefois, en ce qui nous concerne, nous n'en avons pas trouvé trace dans l'atlas linguistique. Les commentaires sarcastiques que fait Daniello Bartoli (1608-1685) sur l'usage de *eglino* dans la langue parlée de son époque montrent bien que cette forme était pleinement acceptée par certains sujets, qui en venaient à taxer d'incorrecte la forme étymologiquement régulière *egli* :

«*Eglino*, utilisé très souvent par les anciens, est continuellement dans la bouche de certains, qui croient, parce qu'en plus ils prétendent argumenter, qu'il est manifestement erroné de dire *egli* ou *ei*. Qu'ils lisent Dante, et là

ils vous les trouveront toutes les deux en grand nombre.»
[Notre traduction]

Les grammaires historiques donnent pour ces formes, pour le moins inattendues, des explications peu satisfaisantes. Citons par exemple Meyer-Lübke (1914, p. 173) :

«Les bases *illi*, *illae* ont donné en premier lieu et régulièrement *elli*, *elle*; ensuite est apparue la forme masculine *egli*, de la même façon que nous avons vu pour la forme du singulier *egli* (*ille*); finalement, on en vint à ajouter un *-no* qui est une sorte d'anticipation du *-no* du verbe: *egli-no canta-no* et *elle-no canta-no*.»
[Notre traduction]

Dans un paragraphe intitulé «La troisième personne du pluriel dans l'Italie centrale», Rohlf (1968, p. 135) observe, entre autres, que:

«L'italien médiéval utilisait surtout *elli* et *elle*, dont sont originaires, par influence de la désinence verbale (*elli cantano*), les formes *ellino* (que l'on trouve déjà dans le *Novellino*¹²) et *elleno*. Par analogie au singulier, nous assistons ensuite au développement de *elli amano* en *egli amano*, [...]. *Eglino* et *elleno* n'appartiennent [...] plus à la langue vivante. Manzoni changea *eglino* en *essi* dans la version retravaillée de son roman¹³.»
[Notre traduction]

Tekavčić (1972, p. 237) fournit une explication fonctionnelle à l'apparition de la forme *eglino*:

«Le pluriel masculin, *ILLI*, devrait donner une forme homophone à celle du singulier: *elli* et par la suite *egli*. De cette façon serait compromise l'opposition des nombres: *egli* (sing.) = *egli* (plur.). Afin de remédier au syncrétisme et sauver l'opposition, l'ancien italien a étendu la séquence /no/, finale dans la forme de 3^e pers. plur. du présent des verbes de la classe I (en /are/), aux pronoms, comme une espèce d'écho:

*egli porta no → egli no porta no .

12. Recueil de nouvelles datant du XIII^e siècle.

13. Rohlf fait allusion ici au célèbre roman d'Alessandro Manzoni, *I promessi sposi* (XIX^e siècle).

Par analogie est apparue également la forme du féminin *elleno*, bien que la forme du féminin pluriel *elle* ne se confonde pas avec celle du singulier *ella*. Ces formes apparaissent déjà dans le *Novellino* et sont encore vivantes pendant tout le Moyen Âge jusqu'à l'aube des temps modernes (elles se trouvent encore dans la première rédaction de 'I Promessi Sposi'). L'apparition de *eglino*, *elleno* représente un des cas — d'ailleurs assez rares — d'extension des éléments morphématiques verbaux à des mots de catégories nominales et vice-versa.»
[Notre traduction]

Les données fournies par le travail par Boström (1972) semblent confirmer l'hypothèse fonctionnelle de Tekavčić. Ce travail donne des indications précises sur les fréquences d'utilisation des diverses formes pronominales attestées, entre la moitié du XIII^e siècle jusqu'à nos jours, chez des auteurs florentins répartis en cinq périodes de temps. Nous avons ainsi pu constater que l'utilisation des formes *eglino*, *ellino* est en corrélation étroite avec l'utilisation contemporaine des formes *egli*, *elli* comme formes à la fois du pluriel et du singulier (voir figure 7). Le recours aux formes *eglino*, *ellino* semble bien être dû à une volonté de ne pas utiliser dans certains cas les formes ambiguës. D'ailleurs, lorsque la fréquence d'usage de *egli*, *elli* au pluriel diminue, l'utilisation de *eglino*, *ellino* décroît également. Cette tendance est illustrée à la figure 8 où l'on voit que si l'usage de *egli* comme forme du singulier se stabilise autour de 50 %, il disparaît progressivement au pluriel — au profit, entre autres, des formes *essi* et *loro* qui ne sont pas ambiguës quant au nombre; de sorte que le déclin de *eglino* suit étroitement le déclin de *egli* (pluriel). D'autre part, pour la période 1, pendant laquelle l'usage de *eglino*, *ellino* est le plus fréquent, Boström (1972, p. 37) a remarqué des préférences différentes selon la distribution syntaxique. En effet, dans les cas où le pronom se trouve immédiatement devant le verbe, ce sont les formes *egli* et *elli* qui dominent en nombre (95% des occurrences de *egli*, *elli* apparaissent immédiatement devant le verbe, contre 73% des occurrences de *eglino*, *ellino*) — remarquons cependant que lorsque le pronom suit immédiatement le verbe, la différence de fréquence est moins notable: 2% pour *egli*, *elli* contre 4% pour *eglino*, *ellino*. Au contraire, lorsque le pronom est séparé du verbe, on obtient les fréquences suivantes: 19% des occurrences de *eglino*, *ellino* contre 3% de celles de *egli*, *elli* quand le pronom se trouve devant; 3% des occurrences de *eglino*, *ellino* contre 0% de celles de *egli*, *elli* quand le pronom se trouve derrière. Ces différences s'expliquent, selon Boström, par une sorte de principe d'économie qui pousse vers la suppression des marques redondantes. Ainsi, lorsque le pronom se trouve immédiatement devant le verbe, le nombre est clairement

indiqué par la désinence verbale, tandis que lorsque le pronom est séparé du verbe, «des exigences de clarté imposent l'usage dudit morphème -no» [notre traduction]. Le fait que la forme *elleno* soit relativement peu utilisée (voir figure 7) tend à valider cette explication fonctionnelle. En effet, la forme *elle*, étymologiquement régulière, n'est pas ambiguë quant au nombre comme le sont les formes du masculin *egli* et *elli* ; l'utilisation du morphème -no «comme marque du pluriel» n'est donc pas nécessaire pour le féminin. Remarquons enfin que Boström (p. 36) a relevé un cas unique de la forme *egliro*:

chè se egliro il sapessero per avventura, egliro il vorebbono ritenere e prendere .
 ('que si d'aventure ils le savaient, ils voudraient le retenir et le prendre.')

[Notre traduction]

Cet hapax s'explique, selon nous, par les facteurs suivants. Tout d'abord, il existe de nombreuses situations¹⁴ où, à côté des formes pleines à finale -rono, apparaît une alternance entre -ro et -no. Ainsi, pour la personne 6 du passé simple du verbe 'avoir', on trouve, à côté de *ebbero* (résultat normal du latin *habuerunt*), la forme standard *ebbero* et la forme dialectale *ebbeno* [*ebbe* (personne 3)#no]. De même, dans le sud de l'Italie, et plus particulièrement en Sicile, ainsi que dans la moitié sud de la Calabre, on trouve des formes du type *pen'tiru* et *tro'varu*. On les relève encore, mais de façon plus isolée dans les régions suivantes: Pouilles (*pen'tiru* point 739, *tro'varu* points 749, 729), Campanie (*tro'varu* point 740), Latium (*tro'varu* point 654, *pen'tiru* points 654 et 643), Abruzzes (*tro'varu* point 625, *pen'tiru* points 625, 615, 616), Ombrie (*tro'varu* point 575). Rien n'interdisait, par conséquent, que -ro soit à son tour réanalysé comme un clitique. Cette évolution n'a pas eu lieu, puisque le /r/ n'est jamais redoublé dans *tro'varu*. Mais l'exemple cité plus haut montre que le processus aurait pu se déclencher. On notera, à cet égard, que *egli#ro* est à *sapessero* [*sapese* (personne 3)#ro] ce que *egli#no* est à *vorebbono* [*vorebe* (personne 3)#no] (avec assimilation anticipatrice du type *can'tarono* > *can'torono*, *'ebbeno* > *'ebbono*). Quant à la forme *egliro*, signalée par Battaglia, il faut également la dériver de *egliro* par un mécanisme d'assimilation anticipatrice.

S'il est à présent démontré que les formes *egliro*, *ellino* ont été créées afin d'éviter une ambiguïté jugée indésirable par les sujets parlants, il reste que l'addition

14. C'est-à-dire au passé simple, ainsi qu'aux formes morphologiquement apparentées, à savoir le subjonctif imparfait et le conditionnel présent.

d'une désinence verbale à un pronom serait un phénomène très curieux et difficilement justifiable, les flexions étant définies en fonction de la catégorie grammaticale du radical auquel elles se combinent. Par contre si *no* possède le statut de clitique, les formes *eglino*, *ellino*, *elleno* paraissent bien moins aberrantes. En effet, les clitiques italiens manifestent une relative autonomie vis-à-vis des formes verbales. Mis à part le fait qu'ils se comportent comme des mots phonologiques, ils jouissent en plus d'une certaine mobilité (voir Dardano et Trifone (1985, pp. 166-167)). Ils peuvent se trouver aussi bien devant que derrière les formes infinives de verbes comme *dovere*, *potere*, *sapere*, *volere* etc. ('devoir', 'pouvoir', 'savoir', 'vouloir', respectivement): ainsi, l'italien permet *non posso favorirti* et *non ti posso favorire* ('je ne peux pas te soutenir'); *voglio regalarglielo* et *glielo voglio regalare* ('je veux le lui en faire cadeau'); *dovevo impedirtelo* et *te lo dovevo impedire* ('je devais te l'interdire'). De même, pour les formes impératives négatives de tous les verbes : par exemple, *non muoverti* et *non ti muovere* ('ne bouge pas') sont équivalentes, ainsi que *non darglielo* et *non glielo dare* ('ne le lui donne pas'). De plus, on trouve également les clitiques derrière l'adverbe *ecco* : *eccomi pronto* ('me voilà prêt'); *eccoti servito* ('te voilà servi'); *eccolo lì* ('le voilà là'); *eccoci di nuovo insieme* ('nous voilà de nouveau ensemble'); *eccovi finalmente* ('vous voilà enfin'); *eccone un'altra delle sue!* ('en voilà une autre des siennes!'). Les clitiques italiens peuvent donc "prendre appui" sur des mots de catégories grammaticales différentes. Ils se lient à une forme verbale, à un adverbe; pourquoi pas, dès lors, à un pronom personnel?

7. Conclusion

L'hypothèse d'une réinterprétation de la terminaison verbale *no* comme clitique est confirmée par six types de faits:

1. L'accentuation de la personne 6 au présent de l'indicatif et du subjonctif, ainsi qu'à l'imparfait de l'indicatif.
2. Le patron *bisdrucchiolo* exceptionnel de certaines formes verbales de la personne 6.
3. La gémation non étymologique de la consonne initiale de la terminaison *no* dans certaines formes verbales de l'italien standard.
4. L'existence de formes analogiques du type *can'tonno* ou *'ebbeno* à la personne 6 du passé simple (et donc aux formes morphologiquement apparentées).

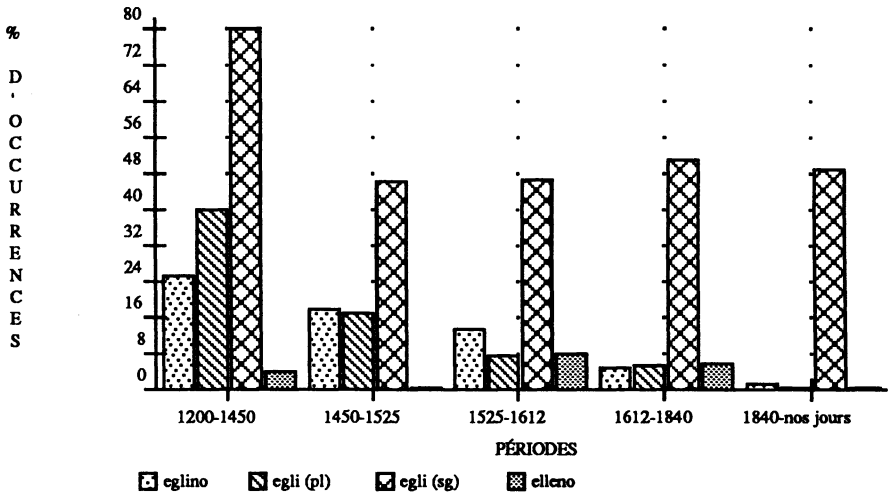


Figure 7

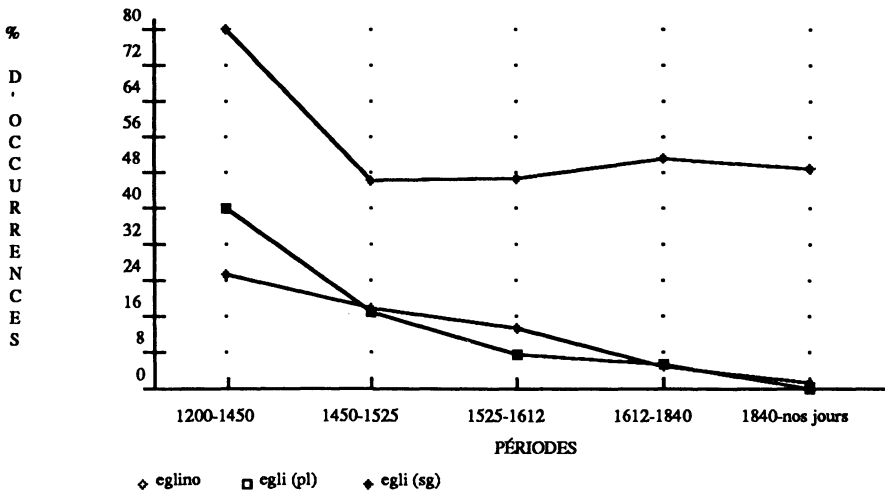


Figure 8

5. Le déplacement de l'accent accompagné de la gémiation de la consonne initiale de la terminaison *no* dans certaines formes dialectales du sud de l'Italie.
6. L'existence des variantes pronominales archaïques du type *eglino*, construites sur base du pronom de personne 3 *egli* suivi d'un «morphème du pluriel» provenant des formes verbales de personne 6.

Lorsque l'on se donne comme objet d'étude le système accentuel de l'italien, langue à accent libre, il importe au premier chef de déterminer quelles sont les contraintes d'application générale et les principes ou règles d'accentuation plus particulières. La légitimation de la contrainte, tant contestée, des trois syllabes constituait donc une étape incontournable. Une autre tâche d'importance est d'identifier correctement le statut morphologique des éléments constitutifs d'un mot. La vérification empirique de notre hypothèse concernant le statut clitique de *no* nous a permis de prouver l'existence de la contrainte des trois syllabes. Nous devons maintenant énoncer les principes qui régissent les conflits éventuels résultant de contraintes contradictoires et élaborer une théorie formalisée qui nous permette de représenter de façon explicite les propriétés accentuelles des morphèmes.

Carmela Spagnoletti
F.N.R.S., Université Libre de Bruxelles

Marc Dominicy
Université Libre de Bruxelles

Références

- AGARD, F. B. et R. Di Pietro (1965) *The Sounds of English and Italian*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press (2^e éd. 1969).
- BATTAGLIA, S. *Grande Dizionario della Lingua Italiana*, vol. V.
- BOSTRÖM, I. (1972) *La morfosintassi dei pronomi personali soggetti della terza persona in italiano e in fiorentino. Contributo allo studio dei rapporti fra l'italiano standard e la varietà fiorentina*, Acta Universitatis Stockholmiensis - Romanica Stockholmiensia, vol. 5, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- BYBEE, J. L. (1985) *Morphology. A Study of the Relation between Meaning and Form*, Typological Studies in Language, vol. 9, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.
- BYBEE, J. L. et M. B. Brewer (1980) «Explanation in morphophonemics : changes in Provençal and Spanish preterite forms», *Lingua*, vol. 52, pp. 201-242.
- CAPELLETTI, L. (1990) *8.000 verbes italiens. Formes et emplois*, Paris, Hatier.
- DARDANO, M. et P. Trifone (1985) *La lingua italiana*, Bologne, Zanichelli (5^e éd. 1990).
- De BOER, M. G. (1981) «The inflection of the italian verb: a generative account», *Journal of Italian Linguistics*, vol. 2, pp. 55-93.
- GARDE, P. (1968) *L'accent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GRAMMONT, M. (1933) *Traité de phonétique*, Paris, Librairie Delagrave.
- JABERG, K. et J. Jud (1928-1940) *Sprach-und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen.
- LEPSCHY, A. L. et G. Lepschy (1981) *La lingua italiana. Storia, varietà dell'uso, grammatica*, Milan, Bompiani (2^e éd. 1984). Édition originale: *The Italian Language Today*, Londres, Hutchinson & Co. Ltd., 1977.
- MULJAČIĆ, Z. (1969) *Fonologia generale e fonologia della lingua italiana*, Bologne, Il Mulino.
- NESPOR, M. et I. Vogel (1986) *Prosodic Phonology*, Dordrecht-Holland/Riverton-U.S.A., Foris Publications.
- PLÉNAT, M. (1991) «Le javanais: concurrence et haplogogie», *Langages*, n° 101, pp. 95-117.
- ROHLFS, G. (1968) *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. Morfologia*, Turin, Einaudi.

- SPAGNOLETTI, C. (en préparation) «La représentation de l'accent italien en phonologie tridimensionnelle».
- STEMBERGER, J. P. (1981) «Morphological haplogy», *Language*, vol. 57, no 4, pp. 791-817.
- TEKAVČIĆ, P. (1972) *Grammatica storica dell'italiano*, vol. II: *Morfosintassi*, Bologne, Il Mulino.
- Il Nuovo Zingarelli* (1989) *Vocabolario della lingua italiana*, Bologne, Zanichelli, 11^e éd.